



## Commission Territoriale d'organisation et d'arbitrage

### Compte rendu de réunion N°3 du Lundi 25 Septembre 2023

#### Personnes présentes :

Mattei Emilien, Grisel Jeremy, Zicchina Christophe, Borelli Johan

#### Assistent :

Rutily Léa, Casili Marie Luce

#### 1. Courriers reçus :

- Courrier reçu du club de l'ASPV, et plus précisément de Max GIAGHEDDU concernant le regroupement des moins de 13 ans du samedi 23 septembre 2023
- Fiche d'engagement championnats de tous les clubs de la Ligue Corse.

#### 2. Calendrier général

Vous trouverez en PJ le calendrier général modifié.

#### 3. Regroupements U11 :

Je vous confirme le regroupement pour les –11 ans, le dimanche 1 octobre 2023 à CORTE.

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL



#### 4. Formations :

Je vous confirme les formations suivantes :

- Vendredi 29 septembre 2023 : Formation Arbitrage BHB, HBCB (Johan Borelli)
- Vendredi 29 septembre 2023 : formation fédérale (gesthand, ihand) ;
- Il y aura deux sessions de formation dans la journée à savoir de 13h à 16h et de 17h30 à 20h00.  
Ces formations auront lieu à la CCAS de PORTICCIO

**Je vous rappelle l'importance de cette formation pour les personnes ressource en charge de la gestion de gesthand et ihand, notamment sur l'utilisation des outils mis à disposition par la FFHB.**

**Cette formation revêt ainsi un caractère essentiel pour les clubs dans la poursuite de la saison et aucune autre date ne sera proposée.**

**La CTOA compte donc sur une mobilisation massive des clubs à cette occasion.**

#### 5. Rappel règlement :

- A) Je vous rappelle que conformément au règlement voté lors de la dernière assemblée générale, les stages organisés par les clubs ne doivent pas se tenir en même temps que ceux de la Ligue Corse s'ils concernent la même catégorie d'âge.
- B) Tout club souhaitant organiser un évènement (match, tournoi) à obligation de remplir le document et de le renvoyer à la CTOA minimum 7 jours avant la date de celui-ci. Suite à l'AG 2023, les droits annuels sont inclus dans les frais d'engagement pour tout évènement organisé.
- C) Lors des tournois –11ans et –13ans, en application du règlement de la CTOA, je vous rappelle qu'il est indispensable que les JAJ soient suivis par les animateurs EA et / ou Accompagnateurs EA afin que les sanctions disciplinaires puissent être recevables pour transmission à la commission de discipline.
- D) Disponibilités Ihand : il est demandé aux arbitres validés de renseigner leurs disponibilités du mois d'octobre sur ihand avant la fin septembre 2023.

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL

Je vous rappelle que les permanences téléphoniques de la CTOA sur la ligne 06.51.51.26.52 se feront le lundi de 14h à 18h, les mardi, mercredi et jeudi de 10h à 16h, et le vendredi de 10h à 14h.

Néanmoins, l'ensemble des demandes devront également faire l'objet d'un mail, depuis la boîte standardisée du club, vers celles de la CTOA ligue Corse :

Compétition : [5500000.coc@ffhandball.net](mailto:5500000.coc@ffhandball.net)

Arbitrage : [5500000.cta@ffhandball.net](mailto:5500000.cta@ffhandball.net)

#### LIGUE CORSE DE HANDBALL